

PROCES-VERBAL

Présents :

Membres du Comité de Gestion de l'APE

M. Thibaud MARTIN – Président
M. Dickens AWITI – Vice-président
Mme Charlotte NOUNKE – Trésorière
Mme Djamila SAINI – Trésorière adjointe
M. Francis DON – Membre du Comité de gestion
M. Nestor BIGIRINDAVYI – Membre du Comité de gestion
M. Agustin CORNEJO – Membre du Comité de gestion

Membres de droit :

SEM. Rémi MARECHAUX – Ambassadeur de France
M. Yvan SCHMITT – Chef d'établissement
M. Philippe FIEVET – Directeur administratif et financier
M. Amaury MANGIN – Directeur du primaire

Parents membres de l'Association des Parents d'élèves du LDD

(voir liste émargement ci-jointe)

Nombre de famille : **375**

Présents : **29**

Représentés : **15**

Nombres de votants : **44**

Nombre de votants en fin de séance : 44

Invités:

N/A

Excusés:

M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC
Mme Françoise MOREAU – Membre du Comité de gestion
M. Thierry POUSSARD – Membre du Comité de gestion
M. Gaba ADBOURAHMAN – Membre du Comité de gestion

Absents:

N/A

Gardien du temps : M. MARTIN

La rédaction du projet de PV est assurée par :
Mme Véronique PERSICHI,
Assistante auprès du Comité de Gestion de l'APE.

Ouverture de la séance à 18 h 35 par M. MARTIN, Président.

Quorum non-atteint. Réouverture de séance à 18 h 50.

Introduction

Présentation du Président – M. Thibaud MARTIN

(Voir présentation en annexe)

M. MARTIN introduit l'Assemblée générale par une brève présentation intitulée :
« Notre école en 5 points »

- 1. La sécurité**
- 2. L'aménagement**
- 3. Le soutien scolaire**
- 4. Les projets**
- 5. La gouvernance**

Dans sa présentation, il reprend point par point les principales réalisations effectuées au LDD durant l'année 2015.

Il encourage les parents, membres de l'Association, à s'investir davantage dans la dans les Commissions mises en place par le Conseil d'administration.

Il regrette la faible participation des membres de l'Association des Parents d'élèves aux Assemblées générales. Il insiste sur la nécessité de cette participation des parents membres de l'association pour s'informer et soutenir les actions de leurs représentants

- Participation à la 1^o Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2015 : **51 familles dont 8 représentés sur 384 familles.**
- Participation à la 2^o Assemblée générale ordinaire de ce jour, 10/12/2015 : **44 familles dont 15 représentés sur 375 familles.**

Il rappelle l'importance de soutenir le Comité de gestion dans sa mission de gestion de l'établissement. Le Comité de gestion n'étant qu'une émanation de l'APE, tous les parents d'élèves sont invités à s'impliquer dans la vie de l'établissement selon leur possibilité.

Allocution de SEM. l'Ambassadeur – M. Rémy MARECHAUX

SEM l'Ambassadeur souligne que la faible participation des membres de l'APE reflète la confiance que portent ces derniers au Comité de gestion et le travail qu'il fournit.

Il félicite le Conseil d'administration pour tous les travaux réalisés depuis la rentrée 2014, soit depuis la mise en place des nouvelles équipes de Direction et du Comité de gestion.

Pour sa part, il précise que l'Ambassade de France est partie prenante de l'établissement. En effet, par le soutien apporté sous différentes formes à l'école, le LDD est comme « notre enfant ».

Concernant la sécurité, il affirme que l'Ambassade travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères en France pour la mise à jour annuelle de la 'Fiche pays'. Il félicite par ailleurs les autorités kényanes pour la nette « amélioration globale » de la sécurité depuis les divers événements survenus dans le pays au cours de l'année 2015 (Université de Garissa...).

Enfin, il conclut en réaffirmant son soutien pour le projet de délocalisation de l'établissement. L'Ambassade étant également en cours de délocalisation, il annonce que la « première pierre » des nouveaux locaux a été jetée il y a quelques semaines.

Allocution du Proviseur – M. Yvan SCHMITT

M. le Proviseur remercie à son tour le Président pour sa présentation.

Il ajoute que les améliorations, les changements ou les réalisations faites sur l'aspect pédagogique de l'établissement n'auraient pu être mises en place « sans les moyens financiers nécessaires » accordés par le Comité de gestion qu'il remercie.

Il souligne par ailleurs que d'autres formations des personnels sont prévues durant l'année scolaire en cours.

Concernant la sécurité, il affirme que, en tant que Chef d'établissement et avec la collaboration de l'Ambassade et du Comité de gestion, toutes les mesures sont prises pour son amélioration. Désormais, l'accès des véhicules et des piétons est strictement contrôlés par la présentation systématique et obligatoire des stickers et des cartes d'accès.

Il conclut en annonçant que plusieurs projets d'amélioration de communication sont en cours (notamment le site internet) et il ajoute qu'il est très heureux de pouvoir compter sur les accords pris avec le Comité de gestion.

1. Vote du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire : 24/09/2015

Sans objet. Pas de vote.

2. Présentation du projet de budget de l'exercice de l'année 2016

M. Philippe FIEVET, Directeur Administratif et Financier (DAF) présente la proposition de budget 2016 (voir annexe).

Ci-dessous les échanges, débats et interventions des parents.

Parents :

« Comme l'an dernier, je suis choqué que nous soyons toujours déficitaire sur la ligne budgétaire attribuée au transport ! Beaucoup de familles travaillent pour des entreprises prenant en charge les frais de scolarité. Pourquoi ne pas mettre en place deux types de tarifs : l'un dit 'corporate' et l'autre 'private' ? »

Éléments de réponse :

M. MARTIN répond qu'il s'agit ici d'une très bonne suggestion et encourage le parent intervenant à participer à la Commission Transport.

Par ailleurs, il annonce qu'un contrôle des services fiscaux kényans a eu lieu durant l'élaboration du projet de budget. Il s'avère qu'un redressement fiscal pourrait avoir lieu pour le LDD sur le budget 2016.

Son montant est estimé à 75 millions de KES portant sur les 4 dernières années bénéficiaires. Celui-ci résulte de la non-présentation d'une demande express d'exemption d'impôt sur les bénéfices pour les institutions d'enseignement dont le LDD peut bénéficier à condition d'en faire la demande. Des négociations sont en cours auprès des services fiscaux kényans.

Parents :

« N'a-t-on donc pas un rapport d'audit qui nous aurait aidé à éviter ce type de mauvaises surprises dans notre budget ? C'est le rôle de notre auditeur de nous conseiller et de nous alerter sur les risques potentiels ! »

Éléments de réponse :

M. FIEVET répond qu'il y a eu du retard pour l'obtention de ce rapport d'audit.

SEM Rémy MARECHAUX ajoute par ailleurs, que l'Ambassade est bien au courant du problème et rappelle qu'une convention existe entre les deux pays.

Parents :

« Notre trésorerie est excessivement positive. Ne peut-on pas, grâce à celle-ci couvrir les pertes ou déficits mensuels que l'on peut encourir telles que les variations des taux de change ? »

Éléments de réponse :

M. FIEVET répond que, concernant les taux de change, l'école s'est déjà couverte en facturant tous les services du LDD en KES. Désormais, les parents paient les frais d'écolages et autres factures en tenant compte du taux de chancellerie à la date du paiement.

M. MARTIN ajoute que, précédemment, les taux étaient calculés de manière à générer des bénéfices pour l'école. « Nous avons cherché à simplifier la procédure ».

Parents :

« L'an dernier la perte dû au taux de change s'est élevée à 20 millions de KES. C'était une catastrophe ! Je tiens à ce que nous acclamions et applaudissions le Comité pour l'effort fourni afin de palier et prévenir d'autres pertes de cette nature. Par ailleurs nous avons atteint un équilibre budgétaire avec une

augmentation des frais d'écolage de 2% en septembre 2014 et de 7% en septembre 2015. Pourquoi ne pas revenir à un taux de 2% en septembre 2016
»

Éléments de réponse :

M. MARTIN remercie le parent et souligne la difficulté de trouver l'équilibre entre les besoins de l'établissement (investissement, création de postes, augmentation des salaires) et l'augmentation des frais d'écolage pour les parents. Il rappelle : en 2014 : 2 % d'augmentation ; en 2015 : 7 % d'augmentation et 5 % en 2016.

Parents :

« Je vois que nous allons recruter une personne pour le projet de délocalisation. S'agit-il d'un poste administratif ? Que représente cette embauche dans le budget ? »

Éléments de réponse :

M. MARTIN répond qu'il ne s'agit pas d'une embauche mais d'une mission de 3 mois renouvelable une fois. Il encourage le parent intervenant à participer à la Commission Délocalisation.

3. Vote du projet de budget 2016

(Voir résultat ci-après)

RESULTAT DES VOTES

DATE : 10 / 12 / 2015

OBJET :

VOTE POUR L'APPROBATION DU BUDGET 2016

NOMBRE DE VOTANTS : ____ 44 ____

APPROBATION : ____ 39 ____ / ____ 44 ____

CONTRE : ____ 2 ____ / ____ 44 ____

ABSTENTION : ____ 3 ____ / ____ 44 ____

NULS : ____ 0 ____ / ____ 44 ____

RESOLUTION :

LE BUDGET 2016 EST APPROUVEE A LA MAJORITE.

NOMS ET SIGNATURES DES PRESENTS AU DEPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE :

1. __Thibaud MARTIN__ 2. __Nestor BIGIRINDAVYI__ 3. __Véronique PERSICHI__



4. Questions diverses

Parents :

« Merci de penser au vote des procès-verbaux des Assemblées générales précédentes. »

Éléments de réponse :

M. MARTIN répond : « Nous en prenons acte et nous nous en excusons. Nous allons y remédier à l'avenir. »

Le Président clôt l'Assemblée à 20 h 35.